

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil treize

Le huit juillet

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à vingt heures à la mairie

Sous la présidence de Monsieur Jean THOMAS, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 2 juillet 2013

Conseillers en exercice : 25 Conseillers présents : 17 Votants : 18

PRESENTS: THOMAS J.- BRIAND Y.- CHATAL J.P- DAVID G.- Mme DENIGOT B.- FREOUR J.C.- Mme GICQUIAUX C.- Mme GRUEL N.- GUIHARD A.- Mme HUGUET E.- Mme LAPORTE M.- Mme LEVRAUD F.- MATHIEU J.P.- OILLIC J.P.- PEDRON A.- Mme PHILIPPE J. - THURIAUD M.

ABSENTS : ARDOUIN M.- Mme FRANCO M.- JOUSSE E. - Mme LE BORGNE S.- Mme PANHELLEUX F. - Mme PERRAUD C.- PROVOST L. - PROU A.-

POUVOIR : M. PROU A. à M. THOMAS J.

Secrétaire de séance : Mme LEVRAUD Françoise

**Objet : Viabilisation du lotissement
communal de la Croix Jacques**

Par délibération en date du 3 septembre 2012, le conseil municipal a attribué le marché du lot n°2 « Réseaux eaux usées- eaux pluviales- eau potable » au groupement d'entreprises SBCEA/STURNO pour un montant de 327 105,90 € H.T. concernant la viabilisation du lotissement communal de La Croix Jacques.

Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour le raccordement du lot n°3 sur le réseau d'eaux pluviales et pour la récupération du réseau eaux pluviales du carrefour de la Croix Jacques- route de la Ville Jossy.

Le montant de ces travaux s'élève à 4 582,50 € H.T. soit 1,40 % du montant du marché.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur l'avenant au marché.

Le conseil municipal, après délibération,

Considérant la nécessité de réaliser les travaux mentionnés ci-dessus,

- **Décide de passer un avenant au marché SBCEA/STURNO pour un montant de 4 582,50 € H.T. ce qui portera le montant du marché à 331 688,40 € H.T. soit 396 699,33 € T.T.C.,**
- **Donne pleins pouvoirs au Maire pour signer cet avenant n°1 au marché.**

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Jean THOMAS**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20130708-2013D61-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2013

Publication : 09/07/2013

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

